



JANVIER 2012 n°180

## Sommaire

- \* le mot de la municipalité
- \* le mot du CCAS
- \* info EOVI
- \* CR du Conseil du 1er décembre
- \* sécurité
- \* info de la Gendarmerie
- \* centre social de Beaurepaire
- \* fin 2011 début 2012
- \* infos associations
- \* collecte de sang
- \* dernière info..
- \* état civil



Photo Laurent NIVON

# La gabusienne

**Mensuel d'information communale**, les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail [mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr) **avant le 15 de chaque mois**

Rédaction—Administration et impression - Mairie de St Barthélemy

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi	8 h 30 - 12 h 00
	13 h 30 - 17 h 00
Mercredi	8 h 30 - 12 h 00
	13 h 30 - 17 h 00
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00
	Tél 04 74 84 63 25

## DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	} 8h30 - 11h45
Mardi	
Mercredi	} 13h30 - 17h45
Judi	13h30-17h45
Vendredi	} 8h30 - 17h45
Samedi	

Tél 04 74 84 61 81 **pensez à votre badge**



## SERVICE CLIENTÈLE

09 69 32 04 04

En cas de coupure d'eau ou d'imprévu message flash



Ramassage des  
ORDURES MENAGERES  
le VENDREDI MATIN

Pour tout problème ☎ 800 138 438



## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

**HALL Mairie** bac pour cartouches lasers et jet d'encre usagées

## Jours de marché

- Beaurepaire** : chaque mercredi matin
- Jarcieu** : chaque samedi matin
- Pact** : chaque vendredi matin
- Revel-Tourdan** : chaque dimanche matin

Depuis le 1er janvier 2012

la commune compte  
1008 habitants.

Source INSEE

Le Maire, les Adjointes ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal souhaitent à toutes et tous une très bonne année 2012.

Bonne ou meilleure santé à chacun d'entre vous, que le bonheur franchisse le seuil de chaque chaumière, paix et sérénité aux Saint Barthélemyens.



La cérémonie des Vœux se déroulera  
le **vendredi 27 janvier à 19 heures**  
à la **Salle des Fêtes**

## Les membres du C.C.A.S. vous présentent leurs vœux sincères pour cette année 2012.

Malgré les difficultés quotidiennes que nombre d'entre vous rencontrez, le marasme économique ainsi que les nouvelles sombres dont nous sommes abreuvés régulièrement, gardons courage et espoir en de jours meilleurs.

Sachons nous détacher du superflu, des annonces alléchantes ne correspondant pas à nos moyens financiers, enfin de tout ce qui ne nous rend pas plus heureux, au contraire nous éloigne du principal.

Privilégions notre santé, les rapports rapprochés familiaux et de voisinage de manière à ce que les personnes fragiles, de santé précaire, isolées se sentent mieux entourées.

Nous sommes à votre écoute, ne restez pas dans l'indifférence ou la solitude, les membres du C.C.A.S. se relayeront afin de vous rendre visite, vous écouter, échanger.

Bonne et heureuse année à toutes et tous, bonne santé, que le soleil réchauffe vos cœurs et que tout au long de cette année vous restiez sereins, heureux, pleins de foi en l'avenir.

Gislène PUPAT, Vice-présidente du C.C.A.S.



## SERVICES ET SOINS, AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Le service d'aide à domicile d'EOVI peut vous aider à rester chez vous, que vous ayez besoin d'une aide ponctuelle ou plus régulière, notamment si vous êtes confrontés à la dépendance, au handicap ou à la maladie. Livret disponible au secrétariat.

contact **MME DESCHAUX** Martine responsable de secteur 26210 ST SORLIN EN VALLOIRE 04 75 23 89 09



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er décembre

## DÉCISION MODIFICATIVE FRAIS D'ÉTUDE

M. Gérard BECT donne lecture à l'assemblée, de la liste des frais d'études mandatés sur les exercices 2009 et 2010.

Il explique qu'il convient d'amortir les dépenses, qui ne seront pas suivies de réalisation lors d'un prochain exercice budgétaire. Il précise que ces frais sont relatifs aux études hydrauliques réalisées par la commune afin de contester la carte d'aléa inondation établie en 2006 par les services de l'état, et que leur montant global s'élève à environ 8 700 euros.

En conséquence, il propose le vote de la décision modificative suivante :

Il indique qu'il s'agit d'opérations comptables d'ordre

Dépenses imprévues compte 022 - 8 700 €

Dotations aux amortissements 6811

des immobilisations incorporelles et corporelles + 8 700 €

**Le Conseil, après en avoir délibéré,**

**VALIDE** cette décision.

## DÉLIBÉRATION SE38 / SEDI RENFORCEMENT DU POSTE VILLAGE

Monsieur Gérard BECT rappelle au Conseil la séance du 17 juin 2011 lors de laquelle il avait présenté l'avant projet sommaire chiffré par le SE 38 concernant le renforcement du transformateur EDF situé place du cimetière.

Il indique que suite aux études réalisées par le SEDI, il y a lieu d'actualiser le plan de financement qui avait alors été proposé.

Le plan de financement prévisionnel définitif se décompose de la façon suivante :

Prix de revient prévisionnel TTC estimé à 74 208 €

Montant total des financements externes 59 937 €

Frais de maîtrise d'ouvrage (déjà mandatés) 2 806 €

La contribution totale aux investissements pour la commune s'élève par conséquent à 11 466 € [(74 208-59 937) - 2 806]

M BECT précise qu'afin de permettre au SEDI de lancer les travaux il convient de prendre acte du projet présenté, du plan de financement définitif et de la contribution correspondante au SEDI.

**Le Conseil après avoir entendu cet exposé,**

**CONSIDÉRANT le caractère d'urgence des travaux de renforcement, et le risque important de panne potentielle**

**PREND ACTE :**

- du projet de travaux et du plan de financement associé  
SOIT une contribution prévisionnelle globale pour la commune de 14 272 €

- de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final et constitutive d'un fond de concours d'un montant prévisionnel de 11 466 € pour un paiement comptant en 2 versements, acompte de 80 %, puis solde.

## MAPA ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. Gérard BECT explique aux Conseillers que le marché d'entretien de l'éclairage public passé avec l'entreprise SERPOLLET (EX CHABUEL) arrive à échéance en début d'année et qu'il y a lieu par conséquent de lancer une nouvelle consultation dans le cadre d'un MAPA (Marché à procédure adaptée).

**Le Conseil après échange,**

**APPROUVE** cette proposition

**CHARGE** M BECT des formalités administratives

**AUTORISE** M BECT à signer tous les documents afférents à ce marché public de service.

## MAPA MAÎTRISE D'OEUVRE SÉCURITÉ TRAVERSÉE VILLAGE

M. Gérard BECT explique au Conseil que l'aménagement du plateau surélevé au droit du lotissement le Clos Vert, a fait l'objet d'une publication dans un journal d'annonce légale.

Il indique qu'il est à présent nécessaire de sécuriser la totalité de la traversée du village et propose qu'un MAPA de prestation intellectuelle soit lancé afin d'étudier et chiffrer le coût des travaux à mettre en œuvre.

Il demande au Conseil de se prononcer sur cette affaire,

**Le Conseil après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet de sécurisation de la traversée du village

**DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au compte 2031

## CHAUFFERIE COMMUNALE

Monsieur Gérard BECT évoque la vétusté du système actuel de chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux.

Il propose qu'un diagnostic soit établi par un thermicien afin de choisir le type de chauffage le mieux adapté.

**Le Conseil après réflexion,**

**DECIDE** de consulter un thermicien afin d'étudier les solutions les plus économiques et les mieux adaptées aux besoins de la commune.

## SIÈGE DU SYNDICAT DES EAUX

Monsieur Gérard BECT donne lecture au Conseil du courrier de Monsieur Maurice JAILLOT, Président du Syndicat des Eaux de BEAUREPAIRE/ST BARTHELEMY.

Le Président fait part des difficultés qu'il rencontre quotidiennement dans l'acheminement du courrier, le siège social du syndicat étant toujours sis à la Communauté de Communes.

Après avoir consulté les services préfectoraux, il explique que le changement d'adresse du siège social du syndicat est soumis à délibération des conseils municipaux des communes membres.

**Le conseil suite à cette lecture,**

**DONNE son accord** pour le changement d'adresse du siège social du syndicat

**DIT** que celui-ci est fixé à la station d'épuration de BEAUREPAIRE, Chemin de l'Oron.

## CONVENTION SPA

Monsieur Bruno DANNONAY, adjoint, rappelle au Conseil la convention passée en 2004, renouvelée chaque année, avec la SPA de LYON SUD EST.

Convention qui consiste essentiellement à pallier l'absence de fourrière sur la commune moyennant une cotisation annuelle de 0.31 euro par an et par habitant.

**Le conseil après en avoir délibéré,**

**RECONDUIT** la convention pour l'année 2012.

## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

**MERCI DE DÉPOSER VOS EMBALLAGES  
DANS CE CONTENEUR**

**OUI**  
CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES

**OUI**  
BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

**OUI**  
EMBALLAGES MÉTALLIQUES

**OUI**  
2011 - 2013  
TROIS ANCIENNES  
**PLUS**  
MÉTALLIQUES EN PLASTIQUE

Pas besoin de les laver : il suffit de bien les vider.

**OUI**  
À PARTIR  
DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012 :  
TOUS LES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE  
À L'EXCEPTION DES SACS  
ET DES FILMS EN PLASTIQUE

**NON**  
LES OBJETS EN PLASTIQUE  
NE SE TRIENT PAS :  
ILS SONT À JETER DANS VOTRE  
POUBELLE ORDINAIRE

**UN DOUTE, UNE QUESTION?**

[www.sicton-bievre.fr](http://www.sicton-bievre.fr) - 04 75 36 21 75

# SECURITE

## MODIFICATION DE LA CIRCULATION

L'allée des Acacias et l'allée des Cyprès étaient, chacune de leur côté, des impasses desservant leurs riverains.

Elles ont été ensuite raccordées par la création d'un chemin de remembrement et forment depuis une voie continue dont les dimensions et le tracé ne sont adaptés qu'à une circulation peu importante roulant à faible vitesse. Cette voie est par nature destinée à la seule desserte locale.

Actuellement nous constatons que cet axe est emprunté par de nombreux véhicules en transit, surtout dans le sens Ouest-Est, en dépit de la restriction de son usage la réservant aux seuls riverains.

Pour sécuriser ce parcours, après concertation puis débat au Conseil Municipal, il a été décidé de mettre l'allée des Acacias en sens unique strict Est-Ouest (Arrêté Municipal du 19 décembre 2011).

La circulation sera donc interdite pour tous les usagers dans le sens Ouest-Est (partant de la route de Marcollin pour rejoindre l'allée des Cyprès) dès la mise en place, les jours prochains, de la signalétique adaptée.

*Bruno DANNONAY, Adjoint, Délégué à l'Environnement et à la Sécurité*

## ARRETE DU MAIRE REGLEMENTANT LA CIRCULATION SUR LA VC N°22 ALLEE DES ACACIAS INSTAURATION D'UN SENS UNIQUE

Le Maire de la commune de SAINT BARTHELEMY,

- Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

- **CONSIDERANT** les problèmes de vitesse de la circulation, de sécurité des usagers et riverains de l'allée des Acacias ;

- Vu l'intérêt général,

### ARRETE :

**Article 1** - Un sens interdit strict est instauré sur la VC N°22 dite Allée des Acacias

Sur cette voie, la circulation en direction de l'allée des Cyprès VC N°13 est interdite.

La circulation sera à sens unique entrant à partir de l'intersection formée avec l'allée des Cyprès VC N°13 jusqu'à l'intersection avec la Route de Marcollin VC N°2.

**Article 2** - Les services techniques de la Ville sont chargés de la mise en place des panneaux de signalisation correspondants.

**Article 3** - Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

**Article 4** - La gendarmerie de Beaurepaire est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT BARTHELEMY le 19 décembre 2011

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Gérard BECT



## FIN 2011... DEBUT 2012

Le 1<sup>er</sup> décembre à 20 heures, salle Tony Chabert, nous avons reçu le père Bertrand DE COURVILLE de la paroisse Saint Benoît au pays de BEAUREPAIRE qui regroupe différents clochers.

Cette rencontre a été organisée afin de lui permettre de mieux connaître ses paroissiens et de s'intégrer plus aisément dans la vie de notre village.

Ultérieurement, il sera toujours possible d'organiser d'autres réunions à SAINT BARTHÉLEMY à la demande regroupée de celles et ceux qui le souhaitent.

Bienvenue à notre prêtre.

Mi-janvier 2012, une visite de Monseigneur Guy DE KERIMEL, évêque de GRENOBLE-VIENNE depuis 2006 est prévue à Beaurepaire.

*La Commission Communication, Gishlène PUPAT*



## FETE DE L'ECOLE...

Pour clôturer le trimestre un spectacle musical a été donné dans la salle polyvalente le 12 décembre 2011.

D'un voyage coloré des pays de l'Est à la Java blonde parisienne, de la techno mini à la gambille de Bretagne, des rythmes d'Afrique à la biguine de Madame COLOR. Ce petit bal interactif a enchanté toute l'école « petits et grands ».

Un moment convivial et festif pour clore cette année 2011 !!

PROCHAIN EVENEMENTS : le carnaval et la vente de crêpes le vendredi 10 janvier l'après-midi.

## A LA CANTINE...

Le jeudi 15 décembre 2011, un repas spécial Noël a été servi aux enfants de la cantine. Un petit avant-goût avant la fête traditionnelle !

MENU Ballottine forestière / Terrine de poisson, Moelleux de dinde, Pommes dauphines, Mini caprice, Bûche au chocolat, Papillotes

*Brigitte GUEDENET, chargée des affaires scolaires*



## HALTE AUX VOLEURS !

De plus en plus souvent des cambriolages sont signalés que ce soit à Saint Barthélemy ou dans les villages proches, voire même en pleine campagne.

Face à l'augmentation des vols, à l'accroissement de cette forme de délinquance, il est bon de rappeler de ne pas laisser vos portes ou fenêtres ouvertes en cas d'absence, même rapide, il leur suffit de trente minutes, parfois moins pour mettre à sac toute une maison dans l'espoir de trouver de l'argent, des bijoux ou autres objets de valeur.

Protégez le mieux possible vos dépendances et accès quels qu'ils soient, signalez toutes allées et venues suspectes, informez le voisinage en cas de doute et bien entendu prévenez la gendarmerie dès constat des faits.

Le risque zéro n'existe malheureusement pas mais avec plus de précautions, de vigilance, de concertation avec l'entourage, sans doute certains actes malveillants pourraient être évités.

*Commission de la Communication, Gislène PUPAT*

CCI GRENOBLE  
COMMISSION DE COMMERCES ET D'INDUSTRIE

Gendarmerie nationale

AMI  
Association des Maires de l'Isère

Mme Fozz Humane

# Attention !!!

## Le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère vous conseille :

Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe !!!



Le cambrioleur choisit des cibles faciles et va au plus simple. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche les failles de votre protection et en profite.

## MESSAGE DE LA GENDARMERIE

### Se préserver c'est entre autres :

- Utiliser efficacement vos équipements de protection (verrouiller les portes et fermer vos fenêtres même pour une absence de courte durée)
- Ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs...
- Placer en lieux sûrs et éloignés des accès, vos bijoux, sacs à main et clés de voiture
- Ne laisser aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres
- Ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez introuvables
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière ou suivi du courrier, ouverture des volets, éclairages dissuasifs aléatoires, transfert des appels téléphoniques)

### VOUS ETES TMOIN D'UN FAIT SUSPECT OU VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

Dans le cadre des opérations « tranquillité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la **BRIGADE DE GENDARMERIE de BEAUREPAIRE** ; des patrouilles seront programmées pour surveiller votre domicile.

## Centre Social de Beaurepaire

04 74 79 51 84

SESSION APPROFONDISSEMENT	SESSION BASE
Du 20 au 25 Février 2012 « Veillée & Grands Jeux » Tarif : 375 €	Du 7 au 14 avril 2012 Tarif : 450 € (possibilité d'aide financière)

Ces deux sessions se dérouleront au Centre Social de l'île du Battoir de Beaurepaire (38) (en demi-pension)  
Organisées en partenariat avec l'association **Léo Lagrange**

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : 04.74.79.07.20  
mail : sabine@centreilebattair.net / yann@centreilebattair.net

## COURS INFORMATIQUES AU CYBERCENTRE

Tous niveaux Premier semestre 2012  
INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Cybercentre à la Maison des Habitants

Débuter en informatique : 20 heures de cours pour 190 euros à partir du 23 janvier, le lundi après-midi de 13h45 à 16h

Traitement de texte : 10 heures de cours pour 95 euros à partir du 26 mars, le lundi après-midi de 13h30 à 16h

Photo numérique : 10 heures de cours pour 95 euros à partir du 4 juin, le lundi après-midi de 13h30 à 16h

Renseignements auprès de Melle QUILLON Isabelle

Tel : 04 74 79 51 84 ou par mail : isabelle.quillon@centreilebattair.net

## ENTR'AIDE

C'est un accompagnement qui fait le lien entre l'école et la famille.

Ici, l'adulte soutient l'enfant tout en lui apportant l'ouverture d'esprit, l'envie d'appartenir à une collectivité (société).

D'autre part, ce qui semble primordial, c'est que l'enfant retrouve confiance en lui, qu'il ait goût à l'apprentissage, qu'il soit curieux.

Il faut que l'enfant comprenne que nous sommes là pour lui mais que nous ne pouvons pas travailler à sa place, pas plus que ses parents, ou les instituteurs.

Cet accompagnement ouvre l'enfant au monde extérieur, il contribue à donner à l'enfant d'autres outils ou manières de faire pour mieux comprendre ce qui n'a pas été compris à l'école, développer son autonomie pour qu'il puisse travailler seul plus tard.

## HORAIRE

**Pour les élèves de CP et CE1** à Beaurepaire le lundi de 16h30 à 18h00 à la Maison des Habitants

**Pour les élèves de CE2 à CM2** à Jarcieu le mardi de 16h30 à 18h00 à la petite salle de réunion

à Revel Tourdan le jeudi de 16h30 à 18h00 à la salle des associations

**Pour les collégiens de 6ème et 5ème** à Beaurepaire (CIB) les lundi et mardi de 16h00 à 17h00

## La musique d'harmonie : beaucoup d'envie ... un brin de folie !



Il existe deux orchestres d'harmonie sur le territoire de la communauté de communes, l'Echo de la Valloire à Beaurepaire et la Société de Musique de Jarcieu.

Ces deux associations ont décidé de fédérer leurs énergies en certaines occasions et de former l'harmonie intercommunale du territoire de Beaurepaire. Plus de 50 musiciens, tous bénévoles et amateurs, se

retrouvent pour partager des répertoires variés et des moments conviviaux.

Les objectifs sont de promouvoir la pratique collective de la musique, de faire rayonner la musique d'harmonie à l'échelle intercommunale et au-delà, et de promouvoir les valeurs du monde associatif que sont le bénévolat, les échanges inter-générationnels et l'esprit de convivialité entre autres.

Chaque année, les harmonies organisent et participent à pas moins de 40 manifestations sur le territoire de la CCTB et au-delà comme à Vinay, Le Grand-Lemps, Vizille, etc. Contrairement à l'image que l'on peut en avoir, les harmonies ne jouent pas que de la musique classique et mêlent tous les âges, du plus jeune (13 ans) au plus ancien (72 ans) avec plus de la moitié de leurs membres qui ont moins de 30 ans.

Les harmonies ont à cœur de partager leur plaisir et leur engagement avec tous les habitants de la CCTB, que vous soyez spectateurs ou musiciens !

Venez nous découvrir et nous retrouver lors de nos répétitions, de nos concerts et sur notre nouveau site (en cours de finalisation) :

<http://www.territoire-en-harmonie.fr/>

Pour que vivent la musique et l'esprit associatif !



### La musique d'harmonie, c'est ...

♪ Partager une même passion au sein d'un groupe de tous âges.

♪ Sous la direction d'un chef d'orchestre professionnelle, se produire lors de concerts devenus des rendez-vous incontournables :

Concert de Noël / Téléthon / Concert de Printemps / Soirée SOLID'ARTS / Festival du groupement Berlioz / Fête de la Musique ... et bien d'autres encore !

♪ Des échanges musicaux avec des formations de tout style ... avec des répertoires variés :

Variétés : Mickael Jackson / Nougaro...

Classiques : La Gazza Ladra / Tannhauser / 2<sup>de</sup> valse de Chostakovitch ...

Musiques de films : James Bond / Gladiator / The Rock...

Rock : Sing sing sing / Santana ...

### La musique d'harmonie, c'est aussi ...

♪ Des projets d'envergure avec le regroupement des deux orchestres formant :

l'Harmonie Intercommunale du Territoire de Beaurepaire

En 2010 le 1<sup>er</sup> spectacle commun ...

« Musique, on Tourne ! »

... a séduit plus de 1000 spectateurs !

♪ D'autres projets pour faire voyager la musique d'harmonie sur tout le territoire sont en préparation...

♪ Des cérémonies officielles pour un engagement citoyen :

Vœux du Maire / commémorations ...

### La musique d'harmonie, c'est encore ...

♪ Des moments conviviaux :

Animation des classes en 1-2-3 / Aubades pour la vogue avec des formations réduites / Soirées détente (crêpes-party, anniversaires, « gueuletons » ... ) / Fête de fin d'année / Pique-nique ...



En somme, la musique d'harmonie :

c'est avant tout du PLAISIR ...

et un bon apprentissage du vivre-ensemble !



## CLUB DU 3ème AGE

Le 27 janvier 2011 nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale qui a été suivie par le tirage des rois.

Au cours de l'année quelques repas nous ont permis de nous rencontrer et de passer d'agréables moments.

Le 13 novembre bonne participation au concours de belote coincée. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

Le jeudi 26 janvier 2012 aura lieu notre assemblée générale 2012.

Comptant sur de nouveaux participants.

Germaine REVEL

## ACCA LA SAINT HUBERT

**REMERCIEMENTS** la Saint Hubert organisait dimanche 11 décembre sa traditionnelle « matinée boudins ». L'association tient à remercier la population et les chasseurs des associations voisines qui se sont déplacés pour déguster les différents mets proposés : boudins, saucisses, gueuses...

A remercier également les sociétés et personnes qui ont prêté ou mis à disposition du matériel et donné du temps pour la réussite de cette journée.

**PROCHAINES MANIFESTATIONS** la fin de saison étant proche, l'A.C.C.A. recevra les propriétaires terriens de la commune au cours d'un repas qui aura lieu le vendredi 27 janvier à partir de 20 heures.

Le bureau

## ACCA «LA ST HUBERT»

samedi 21 avril 2012

À partir de 20 heures à la salle polyvalente

REPAS SANGLIER avec sono



Ouvert à tous, chasseurs ou non chasseurs  
Renseignements et inscriptions  
auprès des membres de l'association



## LE SOU DES ECOLES DE ST BARTHELEMY VOUS PRESENTE SON EQUIPE ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2012

Tout d'abord, un grand merci aux membres du SOU DES ECOLES et aux parents BENEVOLES qui consacrent du temps pour aider aux différentes manifestations afin de récolter des fonds pour permettre à nos enfants de bénéficier des projets scolaires, spectacles et divers besoins matériels et éducatifs.

### SANS VOUS, LE SOU NE POURRAIT VIVRE.

Parents d'élèves, n'oubliez pas votre cotisation . il est encore temps de la régler.

**Notre première manifestation se déroulera le dimanche 5 février 2012  
pour un SUPER LOTO : premier gros lot un week-end pour  
deux adultes et deux enfants à EURODISNEYLAND.**

Également pour l'année 2012, nous organisons :

UNE RANDONNEE PEDESTRE VTT le DIMANCHE 1er avril 2012,

UN VIDE GRENIER LE 08 mai 2012,

LA FETE DES ECOLES LE 09 juin 2012.

### NOTRE EQUIPE

PRESIDENTE : MME PIERY-REVOL Gaëlle  
VICE PRESIDENTE : MME GAUTIER Angélique  
TRESORIERE : MME ALBERICI Nicole  
VICE TRESORIERE : MME DE CASTRO Isabelle  
SECRETAIRE : MME MOREL Caty  
SECRETAIRE ADJOINTE : MME FAYANT Sandrine

### Les membre bénévoles

Elisabeth BABANINI, Thomas GENTIL, Lilia DUBOIS, David DUBOIS, Sandrine MOREL, Nicolas FRANCON, Sylvaine FRANCON, Florent MORGUE, Catherine MATHIAN, Gaëtan BECT, Myriam PIERRE, Myriam ZAGAROLI, Sandrine FRANCON.



## TONIC'LOISIRS

Vous informe de la pratique de cours  
de Gymnastique Volontaire

**Séances toniques en musique rythmée  
et en toute convivialité**

Pour Adultes (Hommes et Femmes) et plus de 16 ans,

↳ renforcement musculaire, abdos,

↳ exercices cardio-respiratoires,

↳ stretching,

↳ steps.

**Commencez l'année 2012**

**avec de bonnes résolutions ...**

**venez nous rejoindre les Mercredis de 19h00 à 20h00**

**à la Salle Polyvalente de ST BARTHELEMY**

(Un cours d'essai gratuit)

Tarif annuel : 80 Euros

Pour une inscription en Janvier : 55 Euros.



Renseignements : Christine AMIEUX - 04 74 79 70 55  
Martine DALIVOUST - 04 74 84 89 44

## COLLECTE DE SANG

A Cour et Buis

le lundi 13 février 2012

A Pisieu

le lundi 5 mars 2012



## ETAT CIVIL

le 16 décembre 2011 est né Kérem OZDEMIR



De Murat OZDEMIR

Et Hicran ATILGAN

Domiciliés 1145 route de Beaupaire

Félicitations aux parents